DLP 25-7-79152959

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Bulletin N°16

PUBLICATION PERIODIQUE 25 Juillet 1979

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE
(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES-ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTE-CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de l'ARDECHE et de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX Siège de la Circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade — 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements . Quartier Cantarel . MONTFAVET Adresse Postale : B.P. 159 - 84008 AVIGNON CEDEX - TELEPHONE : (90) 31.64.48 88 21 83
ABONNEMENT ANNUEL 50 F REGISSEUR DE RECETTES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE AVIGNON CCP MARSEILLE 9660 74 V

V I G N E

MILDIOU - Aucune intervention n'est nécessaire en toutes zones .

OIDIUM - Poursuivre la protection en fonction des foyers déjà existants .Ceux-ci sont très virulents en Corse .

TORDEUSES DE LA GRAPPE - Début du 3ème vol en Corse et dans les zones précoces de Châteauneuf-du-Pape .Il est encore trop tôt pour intervenir .

Dans la région de Plan-de-Dieu le 2ème vol s'étant prolongé on contrôlera l'efficacité de la protection contre les chenilles de la 2ème génération .On interviendra dans le cas où on observerait plus de 10 chenilles pour 100 grappes .

CICADELLE VERTE - Surveiller la présence des insectes pour intervenir soit immédiatement, soit lors du traitement visant la 3ème génération des Tordeuses de la grappe (seuil de traitement : 100 larves pour 100 feuilles adultes) .

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES et DES POIRES - Attention à ne pas négliger la protection, la première génération ayant été importante, la deuxième génération risque de l'être aussi .

CARPOCAPSE DES PRUNES - Vol important dans la région de Malaucène (Vaucluse) .Intervenir dans le cas où le traitement conseillé dans notre dernier Bulletin n'aurait pas été exécuté .

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER - Vol également important .Poursuivre la protection des pêches suivant le calendrier indiqué .On protégera également les vergers de fruits à pépins situés à proximité des vergers de pêchers déjà récoltés .Utiliser des matières actives efficaces également contre le Carpocapse .

ZEUZERE et COSSUS GATE-BOIS - Maintenir la protection .

MOUCHE DES FRUITS - Des attaques sur pêches sont signalées dans la région de Hyères (Var) .On commencera la protection sur pêches uniquement dans les vergers habituellement attaqués . (voir produits conseillés au verso)

MOUCHE DE L'OLIVE -

LUTTE CLASSIQUE : sur le continent les premières piqûres sont observées uniquement dans la région de Six-Fours (Var) où on peut intervenir dès réception .Partout ailleurs, y compris le littoral varois, il est encore trop tôt pour intervenir .

LUTTE PAR APPATS : elle doit débuter ou être poursuivie dans la zone précoce en fonction des captures observées dans chaque verger (cas du littoral Corse et varois et du Sud des Alpilles où les toutes premières mouches apparaissent) .

.../...

P.35

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" . Directeur-Gérant : P. Journet . CPPAP N° 479 AD

ACARIENS ROUGES - Les conditions climatiques favorisent leur pullulation .Intervenir avec des acaricides spécifiques en ayant soin de changer de matière active en cours de saison pour éviter l'accoutumance .

PHYLLOXERA DU POIRIER - Les migrations de larves vers les fruits sont très importantes actuellement .On observe aussi de nombreuses pontes à l'intérieur des cavités pistillaires des fruits .Il est donc nécessaire, dans les vergers atteints, de renouveler la protection : diazinon 75 g de M.A./hl (Basudine 20).

MOUCHE DES FRUITS (produits conseillés) : diéthyl diphényl dichloréthane 175 g de M.A./hl (Perthane) - diméthoate 30 g de M.A./hl (nombreuses spécialités) - fenthion 50 g de M.A./hl (Lebaycid) - formothion 37,5 g de M.A./hl (Anthio) - malathion 100 g de M.A./hl (nombreuses spécialités) - trichlorfon 100 g de M.A./hl (Diptérex) .Tenir compte des délais d'emploi des pesticides avant récolte .

CULTURES LEGUMIERES DE PLEIN CHAMP

TOMATE - MILDIOU - Aucun risque d'apparition de foyers .

ALTERNARIA - Peu de risques .Toutefois la protection des cultures irriguées par aspersion est nécessaire .

MALADIE DES TACHES NOIRES (Bactériose) - On maintiendra la protection à base de cuivre en fonction des irrigations et des éventuels orages .

ACARIOSE BRONZEE - On poursuivra les soufrages tous les 15 jours pour prévenir les pullulations de l'acarien responsable .En cas d'attaque on interviendra avec un acaricide spécifique .

PUCERONS - Pour intervenir surveiller leur développement éventuel .

NECROSE APICALE - Afin d'éviter cet accident on assurera aux cultures une alimentation régulière en eau .

MELON - Les protéger contre l'OIDIUM et éventuellement les ACARIENS .

CHOU en PEPINIERES - Attention aux attaques d'ALEURODES .On peut utiliser :

bioresméthrine 6 g de M.A./hl (Isathrine) .
décaméthrine 0,05 l/hl (Décis) .
pirimiphos méthyl 75 g de M.A./hl (Actellic) .

POIREAU - TEIGNE : le vol persistant il convient de renouveler la protection .

LE CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE
PROVENCE-ALPES-COTE d'AZUR & CORSE

G. TOUZAA